



MAIRIE DE VEYRAC

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2025

RESULTAT DES VOTES

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet, le conseil municipal légalement convoqué le 2 juillet 2025 par le Maire, s'est réuni à la mairie de Veyrac sous la présidence de Jean-Yves RIGOUT, Maire.

M. Philippe MAZIERE, désigné au scrutin à l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

Mme Marie-Claude COUTY, M. Philippe DELACHAIR, Mmes Hélène FAYARD, Christiane GABILLAUD, M. Philippe GASNIER, Mmes Charlotte GUERET, Carole LALAY, Blandine LAROUDIE, MM. Michel LOUP, Philippe MAZIERE, Jean-Yves RIGOUT, Mmes Sandrine SAVARY, M. Franck SELLERET, Mme Christiane VAUZELLE, M. Stéphane VAUZELLE

Absents excusés avec délégation de pouvoir :

M. Patrice ARMBRUSTER (procuration donnée à Mme Blandine LAROUDIE)
M. Jean-Paul BRIZI (procuration donnée à M. Michel LOUP)
Mme Sandrine KARAM (procuration donnée à Mme Hélène FAYARD)
Mme Marie SEGONDS (procuration donnée à M. Philippe MAZIERE)



ORDRE DU JOUR

Sujet 1	Approbation du PV du conseil municipal du 26 juin 2025
D.2025-023	Signature d'un bail à construction avec ELINA Autoconsommation pour l'installation d'ombrières solaires sur le parking du Mas Martin ANNEXE 3 - bail à construction avec ELINA-Autoconsommation pour l'installation d'ombrières solaires sur le parking du Mas-Martin
Questions et points divers	<ul style="list-style-type: none">• Consultation sur le projet de document-cadre relatif au photovoltaïque au sol en application de l'article L. 111-29 du code de l'urbanisme• Motions d'urgence adoptées par le Conseil départemental de la Haute-Vienne lors de la séance plénière du 25 juin 2025 concernant l'aménagement de la RN 147 et l'étranglement financier des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

ADOpte A L'UNANIMITE

2. DELIB. D.2025-023

**SIGNATURE D'UN BAIL A CONSTRUCTION AVEC ELINA AUTOCONSOMMATION
POUR L'INSTALLATION D'OMBRIERES SOLAIRES SUR LE PARKING DU MAS
MARTIN.**

Sujet exposé par Franck SELLERET

ADOpte A L'UNANIMITE